

## CONTEXTE

Les conférences «Aménagement et eaux pluviales», organisées tous les deux ans, visent à rassembler autour des mêmes problématiques, les spécialistes de l'aménagement de la ville et ceux de la gestion urbaine de l'eau. Elles doivent favoriser, dès l'amont des projets, la prise en compte des besoins et des préoccupations de chaque acteur, de manière à contribuer au développement durable des villes.

## PUBLIC

Cette journée est destinée aux acteurs de l'aménagement urbain, de l'urbanisme et de la gestion de l'eau :

- les aménageurs publics et privés et autres partenaires techniques : urbanistes, bureaux d'études, géomètres, paysagistes, architectes, etc. ,
- les initiateurs, donneurs d'ordres et coordonnateurs de projets (notamment collectivités locales et services de l'Etat),
- les acteurs de l'eau, lesquels doivent être les insufflateurs de la prise en compte des eaux pluviales dans l'aménagement.

## OBJECTIFS

Le but de ces journées est de partager une culture commune de la gestion de l'eau au travers des expériences d'acteurs d'horizons différents. Les objectifs sont :

- de mettre en évidence l'intérêt des démarches exposées, les solutions qui peuvent être mises en œuvre.
- de faire évoluer les mentalités et les pratiques pour intégrer aménagement et gestion de l'eau.
- de permettre un échange entre les acteurs de l'aménagement et de la gestion de l'eau sur des projets qu'ils doivent concevoir ou gérer ensemble.

## DEMARCHE

Le programme est construit autour de la présentation d'opérations d'aménagement exemplaires en matière de gestion des eaux pluviales. Elles sont exposées par des professionnels de différents domaines (aménageurs, collectivités, bureaux d'études, paysagistes, ...) et de pays différents.

## PROGRAMME

**9 h 00** — ACCUEIL DES PARTICIPANTS

**9 h 30** — Ouverture

*Olivier Frérot, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise*  
*Jean Chappier, Grand Lyon*  
*Marie Cochard, Réseau SEM/SCET-INTERSEM*

### LE CYCLE URBAIN DE L'EAU

**9 h 45** — Introduction – le cycle urbain de l'eau : incidences possibles d'une action locale sur le fonctionnement du système

*Sylvie Barraud, INSA de Lyon*

### LES ACTEURS ET LES OUTILS

**10 h 00** — Les outils à la disposition des collectivités pour la gestion des eaux pluviales : de l'information à l'interdiction

*Elisabeth Sibeud, Grand Lyon*

**10 h 30** — Une AMO pour garantir la meilleure gestion des eaux pluviales

*Yves Kovacs, Sépia Conseils*

**11 h 10** — La complémentarité paysagiste et ingénierie hydraulique

*Didier Larue, Julio Da Silva, Atelier LD*

**11 h 50** — Le schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux : un préalable obligatoire à tout aménagement important à Genève

*Alain Wyss, Etat de Genève*  
*David Consuegra, B+C Ingénieries SA*

**12 h 30** — DÉJEUNER

### TRANSFORMER LA CONTRAINTE EN ATOUT

**14 h 00** — Le projet de Viry : une opération d'aménagement d'envergure dans un site contraint

*Nicolas Chatel, Cabinet Uguet*  
*André Barbon, SED Haute-Savoie*

**14 h 40** — L'intérêt des toitures végétalisées pour la maîtrise des eaux pluviales en zone urbaine dense

*Anne Guillon, Conseil Général des Hauts de Seine*

**15 h 10** — PAUSE

### ANTICIPER LES BESOINS : LA VIE, LA GESTION ET L'ENTRETIEN

**15 h 30** — Garantir la longévité des systèmes d'infiltration - retour d'expériences de Melbourne Water

*Emilie Baer, Melbourne Water, Australie*

### L'IMPORTANCE DE LA CONCERTATION

**16 h 00** — La réhabilitation du quartier de la Duchère histoire de concertation locale et de concertation technique

*Christian Bret, SERL (Société d'Equipeement du Rhône et de Lyon)*  
*Laurence Garnier, Grand Lyon*

**16 h 40** — Discussion, animée par Elisabeth Sibeud, Grand Lyon

*Elodie Brelot, GRAIE*

**17 h 00** — FIN DE LA JOURNÉE

Renseignements et inscriptions : **GRAIE** - 66 bd Niels Bohr - BP 52132 - 69603 Villeurbanne cedex  
Tél : 04 72 43 83 68 - Fax : 04 72 43 92 77 - e.mail : inscription@graie.org - web : www.graie.org

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au GRAIE - B.P. 52132 - 69603 VILLEURBANNE CEDEX

Si vous le désirez, vous pouvez simplement agréger votre carte de visite

M.  Mme  Mlle  Prénom : .....  
Nom : .....

.....

Fonction : .....

Organisme : .....

Service : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Email : .....

**INSCRIPTION** (recueil des interventions et déjeuner compris)  
 140 € Plein tarif  
 110 € Tarif membres du GRAIE et partenaires de la journée  
Recueil des interventions (commande d'exemplaires supplémentaires)  
 30 € Franco de port

### ADHESION

L'adhésion au GRAIE permet de bénéficier de tarifs préférentiels lors de certaines manifestations, d'être informé systématiquement des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

50 € Personne physique  
 100 € Personne morale «petites structures»  
(3 salariés ou 1000 habitants au plus)  
 380 € Personne morale «autres»

### ATTESTATIONS

Facture demandée en ..... exemplaires  
Adressée :  au participant  au service comptabilité  
Autre (préciser) : .....

Attestation de présence souhaitée



CONFERENCE  
jeudi 12 juin 2008  
Espace Tête d'Or

Dans le cycle des conférences  
Aménagement durable et eaux pluviales  
**AMÉNAGEMENT ET EAUX PLUVIALES :  
POUR DES OPÉRATIONS DURABLES**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
à retourner au  
GRAIE  
B.P. 52132  
69603 VILLEURBANNE CEDEX

**AMÉNAGEMENT ET EAUX PLUVIALES :  
POUR DES OPÉRATIONS DURABLES**

La prise en compte **des eaux pluviales dans l'aménagement**, tout comme la qualité environnementale au sens large, nécessitent de faire évoluer les approches des uns et des autres dans les projets.

Quatre conditions doivent être remplies :

- Développer et faire partager une **réelle culture de l'eau** commune à l'ensemble des acteurs et aborder les projets en terme de gestion intégrée.
- Favoriser une **étroite concertation** entre les différents intervenants pour l'aménagement (conception et réalisation), la gestion, l'entretien et l'usage d'un site. Il s'agit de prendre en compte les contraintes des uns et des autres et de les intégrer dans les approches "thématiques", et ce, très en amont des projets.
- Transformer toutes les contraintes environnementales en **éléments de programme positifs**, opportunités et supports de propositions d'actions souvent mieux intégrées et répondant à des objectifs multiples ; cela implique de modifier les habitudes et les pratiques.
- Sortir la gestion des eaux pluviales d'une simple problématique technique de réseau et **développer une commande publique** offrant la possibilité d'une approche intégrée de l'aménagement et de la gestion de l'eau, et ce dès les études amont à tout projet.

Au travers des opérations présentées, nous proposons d'analyser les éléments qui vont dans le sens du développement durable, quelles ont été les clés du succès, en quoi les éléments de réussite de l'opération sont reproductibles.

Nous tenterons de mettre l'accent sur l'anticipation des besoins pour un bon fonctionnement, une bonne gestion et un entretien facilité des ouvrages et des espaces, dès la conception du projet.

**ORGANISATEURS**



**Le Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau**

est une association loi 1901 qui se propose de mettre en relation les acteurs de la gestion de l'eau et de l'aménagement urbain, de développer et valoriser la recherche et de diffuser l'information dans ce domaine.



**L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise**

conduit des études pour le compte de la communauté urbaine de Lyon et d'autres collectivités territoriales. Elle se préoccupe en particulier de la prise en compte des eaux pluviales dans les documents de planification urbaine et dans l'aménagement.

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**La Communauté urbaine de Lyon**  
Direction de l'Eau  
et Mission Ecologie Urbaine

a la responsabilité du cycle de l'eau dans l'agglomération. Une de ses préoccupations est de privilégier la concertation avec les urbanistes et acteurs de l'aménagement le plus en amont possible des projets, pour une gestion intégrée de l'eau dans l'urbain.

**RESEAU SEM/SCET**  
INTERSEM

**Le réseau SEM/SCET - INTERSEM**  
fédère plus de 200 Sociétés d'économie mixte d'aménagement, immobilières et de services. Adossé au Groupe Caisse des Dépôts, il permet de dynamiser l'environnement professionnel des SEM : échanges d'expériences et de savoir-faire, connaissance des évolutions réglementaires et techniques.

**COMITE DE PROGRAMME**

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse - Martine Lami • Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - Damien Saulnier • CERTU - Eric Valla • Fédération Française du Paysage Rhône-Alpes - Michel Lapalu • GRAIE - Elodie Brelot, Karine Valin • Grand Lyon - Jean Chappier, Elisabeth Sibeud • INSA de Lyon - Bernard Chocat, Sylvie Barraud • Région Rhône-Alpes - Luisa Alzate • Réseau SEM/SCET INTERSEM - Fabien Blondet, Françoise Cleac'h, Marie Cochard, Pierre Francillard

**PARTENAIRES**

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse
- Association Ville et Aménagement Durable - VAD
- Europe & Environnement
- Fédération Française du Paysage - FFP Rhône-Alpes
- INSA de Lyon
- Ministère de l'Ecologie MEEDDAT - CERTU
- Région Rhône-Alpes
- Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs - SNAL



DANS LE CYCLE DES CONFÉRENCES  
Aménagement durable  
et eaux pluviales

**AMÉNAGEMENT ET  
EAUX PLUVIALES**

**POUR DES  
OPÉRATIONS DURABLES**



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

Agence  
d'urbanisme  
pour le développement  
de l'agglomération  
lyonnaise

**RESEAU SEM/SCET**  
INTERSEM

**7<sup>e</sup> Conférence**

**Jeudi  
12 juin 2008**

**ESPACE TÊTE D'OR  
103 bd Stalingrad  
LYON-VILLEURBANNE**